s'opposer & proposer

www.se-unsa.org

enseignants de l'UNSa

VOIE PROFESSIONNELLE : LE COMBAT CONTINUE !

Alors que les services du ministère multipliaient les manœuvres dilatoires (annulation ou report de réunions du groupe de suivi du protocole de discussion sur la rénovation de la voie professionnelle, refus de fournir des documents préparatoires aux réunions,…), le SE-UNSA interpellait directement le ministre sur le dossier.

Notre combativité a payé, car depuis…

Changement d'attitude, changement de méthode et changement de rythme :

- Enfin les syndicats signataires du protocole de discussion sont reconnus comme des partenaires : leur avis sera sollicité de la même façon que celui du CIC sur les projets du ministère. Ainsi, le SE-UNSA sera consulté sur la nouvelle classe de seconde professionnelle le 6 mars alors que le CIC le sera le 11 mars.

- Enfin, le ministère consulte les syndicats signataires sur le guide de mise en œuvre de l'expérimentation Bac Pro 3 ans à la rentrée 2008. Dans ce cadre, nous avons obtenu un complément au guide envoyé le 16 janvier aux recteurs. Ce complément précise que :
  - Les recteurs devront veiller à ce que les grilles horaires retenues pour la classe de seconde pro « permettent de mettre en place une aide et un accompagnement personnalisé des élèves ».
    - **Exigeons au minimum le rétablissement de l'heure de module supprimée dans les grilles indicatives.**
  - Ils devront veiller à proposer une offre de CAP cohérente et attractive : « tout élève doit pouvoir rejoindre à tout moment une formation de niveau V ».
    - **Exigeons la révision de la carte des formations pour garantir effectivement le choix !**
  - Ils devront privilégier l'organisation de réunions de travail avec les organisations signataires du protocole de discussion.
    - **Exigeons la tenue de réunions du groupe de suivi protocole de discussion.**

Le ministère affirme que des modifications sont encore possibles dans les cartes des formations et dans les DGH. Prenons-le au mot !

- Enfin, le ministère s'engage sur la rédaction d'un texte de synthèse des débats qui servira de base à la rédaction des textes réglementaires. Les organisations présentes feront connaître leur accord ou leur désaccord avec ce texte le 30 avril 2008, date de clôture des travaux.

- Enfin, le ministère s'engage sur un vrai programme de travail :
  - 6 mars : les champs professionnels et la seconde pro
  - 11 mars : parcours et passerelles du CAP au BTS
  - 20 mars : modalités de certification
  - 31 mars : les poursuites d'études en BTS
  - 10 avril : l'orientation
  - 16 avril : l'enseignant en LP.

Le SE-UNSA est un partenaire exigeant. Il ne pratique pas l'opposition systématique et a priori. En signant le protocole de **discussion**, il est une force de **proposition** afin de faire progresser la réussite des élèves engagés dans la voie professionnelle et améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignant en LP. Chaque réunion au ministère est également l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre dans les académies et d'exiger qu'il fasse respecter les termes du protocole par les recteurs.

A l'issue des travaux, il prendra position librement, en référence à ses mandats, sur le texte de synthèse élaboré par le ministère. Il saura **s'opposer** si cela s'avère nécessaire, comme il s'est opposé à la généralisation programmée à la rentrée 2008.

En attendant, le SE-UNSA vous informe en toute transparence.

SE-UNSA
Académie de Poitiers
8 allée Pauline KERGOMARD BP 1058 79010 Niort cedex
ac-poitiers@se-unsa.org